

# LES ECURIES DE LA VALLEE HEUREUSE

## TARIFS 2025-2026



### **Licence FFE 2026**

-18 ans : 29€

18 ans et + : 40€

Licence Compétition : #Club : + 0€

### **Adhérents**

Droit d'entrée 1 personne : 115€

Droit d'entrée par membre supplémentaire de la même famille : 75€

→ A la séance : (si place disponible – réservation et paiement au moins 24h à l'avance – non remboursable)

1 cours collectif : 25€

1 cours restreint : 40€

1 cours particulier : 50€

→ Forfait annuel :

Forfait annuel du 01/09/2025 au 05/07/2026 hors vacances scolaires et 16 mai Ascension (35 séances)

Engagement à l'année – Non remboursable

Créneau réservé - 2 cours de rattrapages possible si certificat médical et places disponibles

	<b>1 cours collectif</b>	<b>1 cours restreint</b>
<b>Payable en 1 fois</b>	666€ (9 séances gratuites)	1224€ (4/5 séances gratuites)
<b>Payable en 3 fois</b>	3 x 234€ (7 séances gratuites)	3 x 420€ (3/4 séances gratuites)
<b>Payable en 10 fois</b>	10 x 74€ (5 séances gratuites)	

1 cours restreint (2-3 personnes) / 1 cours collectifs (6-8 personnes)

### **Non Adhérents (cavaliers de passage)**

Séance d'essai : Cours collectif : 25€

1 Cours collectif : 30€

1 Cours restreint : 50€

1 Cours particulier : 70€

### **Découvertes Poneys**

2/5 ans – Sans adhésion (accompagné d'un parent)

1 séance (45 min) : 15€

### **Anniversaires**

Pour 6 enfants et moins : 150€ (1h30 d'activité – possibilité de goûter sur place)

Enfant supplémentaire : 25€

### **Stages**

Demi-journée : 40€

Journée : 70€

Stages 4-12 ans 2 jours : 130€

Stages 4-12 ans 5 jours : 325€

# INFOS PRATIQUES

Inscriptions	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fiche d'inscription 2025-2026</li> <li>✓ Certificat médical</li> <li>✓ Photocopie Responsabilité Civile</li> <li>✓ Paiement des cours</li> </ul>
Tenue	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Casque aux normes Européennes (changé tous les 5 ans)</li> <li>✓ Bottes</li> <li>✓ Pantalon long</li> <li>✓ Protège-dos (Level 3, fortement conseillé – obligatoire pour cross et PTV)</li> </ul>
Règlement des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'engagement pour une saison d'équitation est à l'année scolaire.</li> <li>✓ Les cours ne sont <b>pas remboursables</b> quel que soit le motif (crise sanitaire, grossesse, accident, intempéries, maladie...) – Les frais de la cavalerie et des infrastructures doivent être assurés toute l'année.</li> <li>✓ Toutes les activités doivent être <b>régées à l'avance</b>.</li> <li>✓ Les séances <b>non décommandées 24h à l'avance</b> ou les stages (au minimum 3 jours avant), sont décomptés automatiquement.</li> <li>✓ Validité des cours (forfait ou à la carte) : 1 septembre 2025 – 5 juillet 2026 (hors vacances scolaires et semaine de l'ascension)</li> <li>✓ Pour le forfait année : <b>2 séances possibles de rattrapage</b> si présentation d'un certificat médical</li> <li>✓ Si les conditions météo ne sont pas favorables, l'enseignant pourra soit faire une séance de connaissances en salle ou de pratique autour du cheval</li> <li>✓ Accès aux infrastructures : réservé aux cavaliers</li> </ul>
Horaires d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour les cavaliers : aux horaires des cours ou stages</li> <li>✓ Pour le public : <b>sur rendez-vous</b> téléphonique</li> <li>✓ Reprise des activités 2025-2026 : Lundi 1er septembre</li> </ul>
Moyen de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chèques</li> <li>✓ Espèces</li> <li>✓ Chèque-Vacances</li> </ul>

Les Ecuries de la Vallée Heureuse – 8 route des Pindats 64110 Uzos – [www.ecuriesvalleeheureuse64.com](http://www.ecuriesvalleeheureuse64.com)  
 Guillaume Narolles (BEES1) 06 21 99 14 79 – Audrey Pédesert (BPJEPS) 06 78 13 65 71  
[audrey.pedesert@neuf.fr](mailto:audrey.pedesert@neuf.fr)